Protection sociale: évolution à long terme des pensions

2001/2003(COS) - 17/05/2001 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté le rapport de M. Alejandro CERCAS ALONSO (PSE, E) sur l'évolution future de la protection sociale à long terme. Le rapport met en évidence l'importance d'accroître le niveau de l'emploi et de maintenir un équilibre financier entre les schémas de pensions si les Etats membres veulent continuer à assurer des pensions sûres et viables. Néanmoins, un certain accroissement des dépenses de pensions par rapport au produit national brut (PNB) semble inévitable. Une stratégie de réforme d'ensemble devrait être mise au point avant que des problèmes financiers aigus ne surviennent. Afin de réaliser un consensus public sur l'organisation et le financement de la protection sociale, la Commission devrait lancer des campagnes d'informations sur l'importance de la solidarité entre les générations et la solidarité avec les personnes dépendantes. Les parlementaires ont déclaré que les fonds de pensions et les financements privés pourraient jouer un rôle utile pour améliorer le système des retraites publiques. Ils sont davantage en faveur d'une capitalisation fondée sur les fonds de pensions collectivement acceptées par les partenaires sociaux et accessibles à tous les employés plutôt qu'aux arrangements individuels privés. Ils ont mis l'accent sur le fait que le système de paiement actuel ne devait pas être affaibli. Enfin, le Parlement européen a insisté sur le fait qu'il devait être pleinement impliqué dans la procédure de convergence de la politique sociale européenne.